



CONSEIL D'ADMINISTRATION du C.C.A.S

COMPTE RENDU

Séance du 17 mars 2015

L'an deux mille quinze, le 17 mars à 09h00 heures,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'Action Sociale de la ville de Saint- Pierreville, légalement convoqué par son Président, s'est réuni en séance ordinaire au C.C.A.S., sous la présidence de Madame Sabine LOULIER Présidente du C.C.A.S.

Etaient présents : M. CHALENCON Louis, Mme. DIOT Jacqueline, Mme LOULIER Sabine, M. NURY Henry, M. NURY Jean-Jacques, Mme PHILIPPOT Jeannine, M. ROUX Jean-Pierre, M. TORTI Damien, M.VIALATTE Francis,

Absents : M.DESROIS Jean-Philippe (représenté par Damien TORTI), M.VIALLE Bernard.

Assistent : M. Henry HERDT, Directeur de l'EHPAD et du SSIAD, Mme Laure PRUNARETY, Secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance a été déclarée ouverte.

➤ **Délibération n°1: Prime de service 2014 de l'EHPAD les Myrtilles et le SSIAD de Saint Pierreville**

Le Directeur de l'E.H.P.A.D et du SSIAD rappelle qu'une prime peut être allouée aux agents au titre de la prime de service. M.HERDT précise également qu'en 2013 cette prime avait été octroyée au taux de 5 % à l'ensemble des agents, tous statuts confondus.

Le Directeur propose au Conseil d'Administration d'appliquer le taux de 5 % pour la prime 2014 en précisant :

- que la situation budgétaire le permet,
- qu'aucune retenue du fait des absences de certains agents au cours de l'année ne sera redistribuée ; aucune sujétion supplémentaire n'ayant été occasionnée par ces absences du fait du principe de remplacement des agents absents.
- que le salaire de référence sera pour l'ensemble des agents le traitement brut annuel.

La Présidente demande aux membres du Conseil d'Administration de se prononcer sur cette proposition.

A l'unanimité Le Conseil d'Administration décide l'attribution d'une prime d'un taux de 5% sur la masse salariale pour les agents de l'E.H.P.A.D et du SSIAD.

➤ **Délibération n°2: Demande d'Aide Sociale**

Madame La Maire présente le courrier d'un père de famille qui sollicite du CCAS une aide financière exceptionnelle pour la participation à la classe de découverte de son enfant organisé par l'école publique de Saint Pierreville.
Cette participation s'élève à 80€.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à 8 voix pour et une abstention de verser la somme de 80€ directement à l'association des parents et amis de l'école de Saint Pierreville.

Informations diverses :

- Départ de M. Henry HERDT Directeur de l'EHPAD les Myrtilles et du SSIAD de Saint Pierreville, début mai. La procédure de recrutement est en cours et l'offre d'emploi publiée sur le site de l'APEC.
- Quelques explications sont données concernant un différend avec M. Cazaux de l'entreprise COTIB. Le Directeur précise que dans cette affaire, l'architecte et l'entreprise ont fait un geste. Il est décidé d'envoyer un courrier à M. Cazaux
- Pour information, Cindy Hilaire est arrêtée. Elle devrait reprendre en septembre ou octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10H45
Fait à Saint Pierreville, le 16 mars 2015

Les membres du Conseil d'Administration

**Sabine LOULIER
La Présidente**

The image shows several handwritten signatures in blue ink. On the left, there are approximately seven signatures, some of which are partially obscured or crossed out. On the right, there is a single, large, clear signature in blue ink, which corresponds to Sabine Loulier, the President.

